

COMMUNICATION CSO/UICN

EQUITE GENRE ET GESTION DES RESSOURCES  
NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

**ZERO DRAFT**

# 1. CONTEXTE

En septembre 2000, 191 pays dont 145 Chefs d'Etat ont adopté la déclaration du Millénaire. Les diverses catégories d'objectifs visés par celle-ci ont été regroupées sous l'appellation « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD), en anglais MDG's (Millenium Development Goals), objectifs devant être atteints au niveau national et mondial, d'ici 2015. Il s'agit d'un consensus qui s'est forgé au niveau international autour d'un ensemble d'objectifs clairs, mesurables et assortis de délais. Pour permettre de meilleurs résultats, les gouvernements, individuellement et collectivement, ont pris des engagements à l'égard des OMD et à l'intégration de ceux-ci dans les stratégies, politiques et actions nationales et internationales de développement.

La gestion des Ressources Naturelles et la préservation de l'environnement constituent une des plus grandes préoccupations des OMD, et constitue le pilier de l'OMD7 « assurer un environnement durable ». La gestion et l'exploitation appropriée des ressources naturelles dont sont tributaires les femmes surtout en milieu rural pour la survie de leur ménage, sont des facteurs déterminants pour une amélioration des conditions d'existence des populations et surtout des générations futures. Cependant, il existe des disparités entre les hommes et les femmes quant à l'accès et à l'appropriation des ressources naturelles. Ces disparités sont surtout dues à la faiblesse d'accès des femmes, à l'alphabétisation et à la formation de base ; à l'information sur la gestion des RN et la protection de l'environnement ; aux facteurs de production (équipements de production, capital, travail rémunéré, héritage, autres moyens de production). Dans le présent contexte, des questions suivantes peuvent se poser à savoir :

Quelles sont les contraintes et la nécessité d'intégrer le genre pour la prise en compte de la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ?

Comment accroître les chances de réalisation de l'OMD7 en intégrant la dimension genre à l'horizon 2015 ?

Pour répondre à nos questions, notre présentation tentera d'abord, d'éclairer certains concepts utilisés, présentera ensuite les contraintes et les atouts d'intégrer le genre pour la prise en compte de l'environnement et la gestion des ressources naturelles et enfin, dégagera le lien existant entre l'OMD3 et l'OMD7 dans la mise en place d'un environnement durable et dans la promotion de l'égalité et de l'équité des sexes.

## 2. DEFINITION DES CONCEPTS

### 2.1. Le terme "genre"

Le genre renvoie aux différences et aux relations sociales entre les hommes et les femmes. De plus en plus il recouvre les disparités au détriment des personnes handicapées, des personnes vivant avec le VIH/SIDA, les enfants en situation difficile, les zones rurales, bref toutes les catégories sociales et entités géographiques en marginalisation. A noter qu'il existe une différence entre les concepts « genre » et « sexe ». Le concept sexe réfère exclusivement aux différences biologiques entre hommes et femmes.

### 2.2 La notion "égalité entre les genres"

L'atteinte de l'égalité des genres signifie que les femmes et les hommes doivent avoir la même valeur dans la société, en terme de distribution égale du pouvoir économique, de distribution d'influence, de pouvoir et d'opportunités fondée sur la parité. (C'est ce concept qui a évolué aujourd'hui pour poser la problématique de la parité.)

### 2.3 La notion "équité entre les genres"

L'équité entre les genres signifie qu'un traitement impartial doit être accordé aux hommes et aux femmes, en fonction de leurs besoins respectifs mais surtout en tenant compte de leurs aptitudes, compétences et droits à occuper des positions stratégiques dans la société selon le talent et le mérite.. Ce traitement peut être identique ou différent, mais il doit être équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et d'opportunités.

### 2.4 Le lien entre "égalité entre les genres" et "équité entre les genres"

L'équité entre les sexes est la façon d'atteindre l'égalité entre les genres. Les programmes d'équité mettent en œuvre les mesures nécessaires pour donner l'accès égal aux hommes et aux femmes aux ressources. C'est ainsi qu'on parle d'équité des sexes. Les exemples sont nombreux : par exemple, les programmes qui ont comme but d'améliorer l'accès des filles à l'éducation sont un moyen équitable qui permet aux filles à rattraper les garçons à l'école, les programmes de discrimination positive, qui établissent sont également un moyen d'équité qui permettra d'arriver à l'état idéal de l'égalité entre les genres.

### 2.5 Gestion des ressources naturelles et de l'environnement :

Il s'agit de la préservation durable des RN, leur utilisation pour la vie et pour le compte des générations futures. Cela implique la gestion et l'accès à l'eau

potable, la gestion et l'utilisation de la terre, la gestion et l'utilisation de l'énergie, la protection et la gestion de l'environnement, etc.

## 2.6 Lien entre les différents concepts :

En matière de conservation et de gestion des ressources naturelles dans les pays en développement, les femmes occupent une place centrale parce qu'elles jouent le rôle d'éducatrices, de formatrices pour les générations futures. Elles sont par ce fait spécialement concernées par le développement durable. Compte tenu de leur rôle, elles constituent un outil de communication assuré dans la transmission du savoir. De ce fait, les impliquer dans la gestion durable des ressources revient à impliquer l'ensemble de la société. D'une autre part, leur fait qu'elles soient, de par la tradition, responsables de la vie familiale les met directement en contact avec l'environnement, d'où elles tirent les ressources pour satisfaire leurs besoins de base. C'est ainsi que les femmes sont les premières concernées par les problèmes de désertification qui touchent les pays sahéliens ces dernières années. L'équité du genre contribue à accroître le droit des femmes sur les ressources naturelles et cette situation encourage les femmes à assurer la protection et la meilleure utilisation des RN. La bonne utilisation des ressources naturelles entraîne nécessairement la protection de l'environnement et conduit plus rapidement à l'atteinte de l'OMD7.

## **3. NECESSITE D'INTEGRER LE GENRE POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES**

### 3.1. Contraintes

La dégradation de l'environnement constitue une menace sérieuse pour les moyens de subsistance des populations pauvres. Les femmes, constituant les groupes les plus vulnérables sont le plus engagées dans des activités de subsistance des ménages étroitement tributaires de la qualité et de la disponibilité des ressources naturelles (bois de chauffe ou de feu, terres, eau, et autres).

#### 3.1.1. La disparité quant à l'accès à l'alphabétisation et à la formation de base

Les femmes ont un niveau d'alphabétisation moins élevé que celui des hommes. Selon l'enquête ESAM 94/95, 33,6% des femmes Sénégalaises de 15-24 ans étaient alphabétisées contre 58,4% d'hommes. Ce résultat n'évolue pas beaucoup ; en 2001, on enregistre 42,1% pour les femmes contre 60,1% pour les hommes (QUID 2001). Ces résultats cachent néanmoins une grande disparité entre les régions. En effet, pendant que des régions comme Ziguinchor et Dakar

affichent des taux d'alphabétisation des femmes de 68,8% et 63,3% respectivement (QUID 2001), des régions comme Tambacounda et Diourbel présentent des taux de 16,3% et 24,3% respectivement. On peut par ailleurs remarquer que les taux d'alphabétisation des femmes est plus élevé dans les régions où l'alphabétisation est plus importante, étant donné que l'alphabétisation des hommes est partout supérieure à celle des femmes. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

**Alphabétisation des 15-24 ans en 1995 par région, sexe et zone**

alphabétisés 15-24 ans					
Régions	Zone urbaine	Zone rurale	Hommes	Femmes	Ensemble
Kolda	71,1	22,8	43,9	12,3	28,1
Dakar	68,4	79,2	79,7	59,0	68,6
Ziguinchor	86,1	71,4	90,8	64,4	79,1
Diourbel	70,5	10,8	50,4	15,6	29,9
Saint-Louis	56,5	25,6	51,4	27,8	36,9
Tambacounda	58,4	21,6	39,8	12,2	25,5
Kaolack	60,2	30,1	55,0	25,5	39,6
Thiès	60,5	22,7	46,1	31,8	38,8
Louga	68,0	18,8	34,6	16,2	24,2
Fatick	78,3	35,7	54,9	28,5	41,2
<b>Total</b>	<b>66,9</b>	<b>26,4</b>	<b>58,4</b>	<b>33,6</b>	<b>45,1</b>

Source : ESAM 94/95

**Taux d'alphabétisation des 15-24 ans en 2001 par région et zone, et genre.**

Alphabétisation des 15-24 ans					
	masculin	Féminin	Urbain	Rural	Ensemble
dakar	75,0	63,3	69,1	57,7	68,8
ziguinchor	89,6	68,8	82,6	74,7	79,4
Diourbel	49,2	24,3	67,0	27,6	35,1
St-Louis	46,1	30,3	55,1	29,4	37,1
Tamba	38,5	16,3	52,3	22,4	27,0
Kaolack	49	31,3	65,2	29,4	39,6
Thiès	64,3	47,5	62,3	48,3	55,2
Louga	45,4	30,9	68,1	28,4	37,3
Fatick	54,4	40,0	73,0	41,7	47,1
Kolda	60,4	29,7	72,7	38,1	44,6
	<b>60,1</b>	<b>42,1</b>	<b>67,4</b>	<b>34,6</b>	<b>50,4</b>

QUID 2001/DPS

Les résultats observés sont vérifiés dans toutes les tranches d'âge, et sont même plus importants pour les populations âgées. Ainsi, seulement 10% des femmes qui ont entre 50 et 60 ans sont alphabétisées. Pour les femmes de plus de 60 ans, ce chiffre chute à 3,1%.

**Taux d'alphabétisation par âge et par sexe (population de 15 ans et plus).**

	Homme	Femme	Ensemble
<b>Ensemble</b>	52,4	30,3	40,5

De ce fait, la faible proportion de la population salariée dans le secteur non agricole, observée au Sénégal est plus importante au niveau des femmes. On note une proportion de 4,1% en 1995 contre 7,2% pour les hommes (ESAM 1994/1995) et 10,6% contre 12,7% en 2001 (QUID 2001). Cet agrégat a connu une évolution dans l'ensemble mais reste défavorable vis-à-vis des femmes.

#### Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole

Salariés dans le secteur non agricole						
	ESAM 1994/95			QUID 2001		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Kolda	1,1	1,9	1,5	0,3	4,9	2,8
Dakar	10,6	18,6	14,4	36,6	34,5	35,3
Ziguinchor	2,8	7,2	5,0	9,2	16,7	13,2
Diourbel	4,1	4,1	4,1	4,1	7,1	5,9
Saint-Louis	2,1	5,0	3,3	5,1	10,9	8,6
Tambacounda	0,1	1,2	0,6	2,1	4,6	3,5
Kaolack	1,3	3,4	2,3	4,6	3,5	4,0
Thiès	4,3	4,4	4,4	11,4	12,4	12,0
Louga	0,7	3,2	1,8	6,3	5,3	5,7
Fatick	2,0	1,9	2,0	4,7	7,1	6,2
<b>Total</b>	<b>4,1</b>	<b>7,2</b>	<b>5,6</b>	<b>10,6</b>	<b>12,7</b>	<b>11,8</b>

Source : ESAM 1994/95 et QUID 2001

On peut noter, en plus du faible pouvoir économique des femmes sénégalaises, la féminisation de la pauvreté. Celle-ci affecte les populations sénégalaises dans leur ensemble. Cependant, les femmes qui représentent 52% de la population totale, demeurent particulièrement touchées par la pauvreté compte tenu de leur situation de vulnérabilité et de leurs responsabilités au sein de la communauté.

#### 3.1.3. Femmes ⇔ principales utilisatrices de bois et actrices de la déforestation

Comme le tableau ci-dessous le montre, les énergies traditionnelles (bois de feu et charbon) représentent une part considérable de la consommation totale d'énergie, dans les pays à revenus faibles. Au Sénégal, la consommation du bois

effort physique important, sont obligées de transporter sur leurs dos et pendant plusieurs kilomètres des fagots de bois lourds, une activité épuisante vu le niveau de pauvreté et le régime alimentaire de la plupart des femmes. Par rapport aux femmes, les hommes ont plus de facilités d'accéder aux activités lucratives, tandis que les femmes s'occupent traditionnellement des activités de ménages, telles que l'approvisionnement en bois de feu et en eau, l'entretien de leurs foyers, ainsi que la préparation des repas. Les obligations des femmes ne leur permettent pas d'entreprendre les activités rémunératrices. Le défrichage des terres pour leur mise en culture en raison des pressions démographiques peut compromettre la disponibilité de bois de feu et de produits de la faune et de la flore sauvages ayant une valeur nutritionnelle et/ou économique. Le manque de bois de chauffe peut entraîner des modifications des habitudes de cuisson, par exemple l'utilisation du fumier comme source d'énergie, en le détournant de son utilisation principale, celle de la production agricole

#### 3.1.4. Femmes $\Leftrightarrow$ principales productrices d'ordures et des eaux usées, etc.

La femme s'occupe des activités telles que l'alimentation, l'entretien de la maison et de son environnement. Les travaux comme le nettoyage, le lavage des habits, balayage, collecte et vidange des déchets solides (ordures ménagères) et liquides (eaux usées). Surtout en milieu urbain elles s'occupent de nombreuses activités tel que la préparation et la vente des aliments sur la voie publique. Dans certains cas, leurs activités peuvent entraîner l'obstruction des réseaux d'assainissement, encombrement et dégradation des voies de circulation (rues et trottoirs), ordures et eaux usées jetées sur la voie publique, aggravant ainsi la situation déjà précaire caractérisée principalement par de moyens d'évacuation des déchets et eaux usées

#### 3.1.5. Femmes $\Leftrightarrow$ faiblesse d'accès aux biens de production surtout à la terre et aux équipements

Les femmes plus que les hommes en milieu rural s'acquittent des travaux agricoles, tel que le défrichage, le labourage, la semence, l'irrigation, la plantation, le sarclage, la récolte et le stockage. Les femmes participent activement à la gestion de la terre. Elles sont le plus chargées de la conservation de la fertilité des sols, pour une meilleure productivité. Cependant, l'insécurité du régime foncier qui concerne principalement les femmes, n'incite pas celle-ci à maintenir la qualité des terres cultivables et les plantations. La démographie galopante et la densité au km<sup>2</sup> croissante conduisent l'exploitation des terres impropres à la culture et la déforestation contribuant ainsi à la dégradation de l'environnement. Dans les régions ayant une pénurie de terre, le problème d'accès concerne aussi bien les hommes que les femmes. Ceci est plus évident que les demandes en terre des femmes passent par les hommes, même l'attribution ou le droit d'usage des petites

parcelles, requiert souvent l'accord du mari, du père ou du chef de village. Dans la mesure où ce sont eux qui distribuent les hommes, en milieu rural, exploitent de meilleures terres plus grandes, plus fertiles que celles des femmes. Les autres moyens de production tels que les équipements agricoles, le capital financier, les ressources provenant des récoltes, etc. sont principalement gérés par le chef de ménage qui est généralement le mari.

## 3.2. Atouts

### 3.2.1. Femmes $\Leftrightarrow$ bonnes gestionnaires $\Leftrightarrow$ comités villageois pour la gestion d'eau, mères de famille et éducatrices

Les femmes rurales sont très actives dans la transformation et la commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Certaines d'entre elles s'investissent dans les cultures d'exportation notamment les produits maraîchers et l'horticulture et dans l'artisanat même si elles sont le plus souvent confrontées à des difficultés de commercialisation et d'accès au foncier. En zone urbaine, les secteurs formels du secondaire accueillent moins de femmes. Moins scolarisées et moins formées, elles sont moins compétitives sur le marché du travail. A l'opposé, le secteur informel est une source privilégiée d'emplois qui leur permet, d'en tirer des revenus relativement modestes mais réguliers pour faire face aux responsabilités croissantes qui leur incombent dans l'exercice de leurs multiples rôles.

### 3.2.2. Femmes $\Leftrightarrow$ Population rurale la plus stable, de loin la plus nombreuse en milieu rural.

Les femmes constituent plus de la moitié de la population totale et représentent un potentiel productif contrastant avec la place qui leur est réellement dévolue dans le processus de développement économique et social. En effet, les résultats provisoires du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat confirment la prépondérance des femmes (52%) sur une population estimée à un peu plus de 10 millions. Au niveau national, les statistiques indiquent aussi que la population féminine en âge de travailler est environ 1,13 fois supérieure en nombre à celle des hommes. Les femmes représentent près de 75% de la population rurale. Malgré l'avantage du nombre, l'essentiel du travail féminin est considéré comme n'ayant aucune valeur économique et n'est pas comptabilisé dans les grands agrégats, alors qu'il constitue un travail réel aussi bien en qualité de travail qu'en nombre. Le tableau de bord de la situation sociale au Sénégal réalisé par la Direction de la Prévision et des Statistiques, édition 2000, confirme ce manquement en révélant que les activités fournies par les femmes dans l'économie des soins et dans l'économie solidaire ne sont pas comptabilisées.

### 3.2.3. Femmes $\Leftrightarrow$ Dynamisme dans l'action associative très développé

Une plus grande disponibilité des femmes à développer des activités économiques et à renforcer leurs aptitudes propres : L'adhésion progressive des

## **4- ACCROITRE LES CHANCES DE REALISATION DE L'OMD7 EN INTEGRANT LE GENRE A L'HORIZON 2015**

### **4.1. Liens entre l'OMD7 et l'OMD3**

Il a été démontré plus haut que la réalisation de l'OMD7 passait nécessairement par une meilleure implication des femmes. Cela montre bien que les OMD sont interdépendants. Par exemple l'OMD7, qui met l'accent sur l'environnement durable ne peut pas être atteint sans la réalisation de l'OMD3 : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » qui met l'accent sur l'équité et l'égalité du genre. En effet, l'équité et l'égalité « genre » signifient d'une manière et d'une autre l'accès équitable et une meilleure responsabilisation dans la GRNE. Dès que cette responsabilité et cet accès sont équitables, il est possible de mettre en place un environnement durable. C'est-à-dire qu'en s'efforçant d'atteindre l'OMD3, on atteint d'une façon indirecte l'OMD7. Donc l'OMD3 et l'OMD7 sont interdépendants.

### **4.2. Campagne de sensibilisation des hommes et surtout des femmes ⇔ aider à atteindre plus rapidement l'OMD7**

La campagne de sensibilisation doit passer nécessairement par les femmes aussi bien que par les hommes. L'ensemble de la communauté a un rôle à jouer.

#### **4.2.1. En ce qui concerne l'énergie et la forêt**

- Eviter la déforestation ;
- Eviter le gaspillage du bois et du charbon ;
- Utiliser des techniques de cuisine demandant moins de bois, les foyers améliorés « consommer moins de bois » ;
- Décourager la coupe du bois vert, utiliser exclusivement le bois mort pour les besoins ménagers ;
- Eviter les feux de brousse et contrôler les malfaiteurs ;
- Respecter la législation sur les questions de la forêt.

#### **4.2.2. En ce qui concerne l'eau :**

- Eviter le gaspillage ;
- Eviter la pollution de l'eau ;
- Préserver et protéger les sources d'eau potable ;
- Construire des margelles fermées pour les puits ;
- Construire des abreuvoirs pour les bêtes ;

- Construire des canaux d'évacuation des eaux usées.

#### 4.2.3. En ce qui concerne la terre :

- Utiliser équitablement la terre ;
- Améliorer le cadre juridique et responsabiliser les femmes ;
- Sensibiliser sur de bonnes pratiques culturelles (irrigation, jachère, alternance des cultures, etc.) ;
- Encourager la plantation arbres et l'entretien des jeunes plants.

#### 4.2.4. En ce qui concerne l'assainissement :

- Construire et utiliser des réseaux d'égouts pour l'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie ;
- Boucher les mares d'eau stagnantes ;
- Faire des poubelles couvertes et à l'abri des mouches ;
- Sensibiliser sur l'enfouissement des ordures organiques ;
- Organiser la collecte et le traitement des ordures ménagères ;
- Sensibiliser sur l'entretien et la propreté du cadre de vie.

### 4.3. Stratégie de survie pour la sortie de la pauvreté

Les effets de la sécheresse et de la désertification détruisent les ressources naturelles et l'environnement ; et renforcent la précarité et la pauvreté des populations. Celles-ci adoptent alors différentes stratégies pour assurer leur survie. Ces stratégies ont des effets divers sur l'environnement. Parmi ces stratégies on peut citer :

4.3.1. Le commerce : Le commerce est un moyen privilégié pour les populations pour sortir de la pauvreté. C'est une activité rémunératrice qui ne demande pas de la part de ceux qui la pratiquent une formation très poussée. La pratique du commerce, principalement en milieu urbain peut pourtant être une des plus grandes causes de dégradation de l'environnement. Il produit des déchets généralement industriels et non recyclables (emballages en plastiques, ferraille, diverses ordures). Les étals en ville provoquent aussi un encombrement des voies et empêchent le maintien d'une bonne hygiène.

4.3.2. Le regroupement en associations : Il s'agit d'une stratégie plutôt bénéfique pour la sauvegarde de l'environnement dans la mesure où les associations sont un lieu privilégié pour les actions de sensibilisation. De plus les actions concertées adoptées dans ce cadre vont généralement dans le sens du respect du cadre de vie, ce qui n'est pas toujours le cas pour une initiative individuelle.

4.3.3. Les migrations : Certaines personnes, pour échapper à la pauvreté préfèrent migrer vers d'autres localités plus propices à leur survie. La migration peut être bénéfique au terroir dans la mesure où les migrants apportent leur soutien aux populations qui sont restées. En leur procurant des revenus

supplémentaires, les migrants peuvent indirectement améliorer leurs capacités en GRNE. Dans le cas contraire, si le migrant était la personne chargée de la protection des ressources naturelles, celles-ci peuvent se dégrader par le fait de son absence.

## **5- CONCLUSION**

La gestion et la préservation des ressources naturelles fait partie de l'OMD7 un des principaux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La pesanteur de la tâche pour l'atteinte de l'OMD7 et particulièrement dans la GRNE est telle qu'elle ne peut être accomplie sans impliquer toutes les franges de la population, à savoir les hommes et les femmes. L'implication des femmes dans la GRNE est pourtant toujours mitigée du fait des grandes disparités qui prévalent sur la question du genre. Cependant malgré ces contraintes et disparités, les femmes jouent de plus en plus un rôle actif dans la gestion des ressources naturelles comme la terre, l'eau, le bois étant donné les énormes responsabilités qui leur incombent au sein de leur communauté. Le plus souvent, ce sont elles qui puisent, utilisent et gèrent l'eau pour la consommation domestique, tout comme elles s'acquittent des travaux domestiques dans le ramassage du fourrage et du bois de chauffe. Elles sont également très actives dans la valorisation des arbres, la multiplication des espèces utiles, le reboisement, la protection et la conservation des forêts. Pour exploiter pleinement leur potentiel d'agents de développement, les femmes doivent être en mesure d'exercer un certain contrôle sur les ressources naturelles qu'elles utilisent. Elles doivent avoir accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux intrants, aux crédits, à la technologie, aux services de vulgarisation, à la formation et à l'information. L'intégration de la dimension genre dans la gestion des RNE est devenue fondamentale. Cela implique une équité dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement entre les hommes et les femmes, en considérant celles-ci comme des actrices privilégiées pour accroître les chances de réalisation de l'OMD7.

## BIBLIOGRAPHIE